

# Qu'est-ce que la Fonction Publique ?

**Fonction Publique  
d'Etat**



**Ministères  
Directions régionales, rectorats...  
Directions départementales**

**Fonction Publique  
Territoriale**



**Conseils régionaux  
Conseils généraux  
Mairies**

**Fonction Publique  
Hospitalière**



**Centres hospitaliers régionaux**

**Fonction Publique  
Européenne**



**Institutions européennes**

## Secteur public ou statut public ?

Il ne faut pas confondre la fonction publique et le secteur public. Certes, le secteur public comprend la fonction publique, mais aussi des groupes de services européens (banques et assurances nationalisées, Air France, EDF, GDF, la RATP, la SNCF, la Poste, France Télécom...). Si votre choix professionnel se porte sur une de ces entreprises, votre statut sera celui de l'entreprise privée.

### **Fonction Publique d'Etat**

La Fonction Publique d'Etat rassemble 2,5 millions d'agents civils et militaires pour assurer les missions essentielles de l'Etat : (enseignement, finances, armée,...) dans les administrations centrales ou les services déconcentrés. Ce sont des métiers très divers dans des filières administrative, technique et scientifique.

### **Fonction Publique Territoriale**

Les collectivités locales emploient actuellement près de 1,4 million d'agents dans les communes, les départements, les régions, les Offices Publics d'Aménagement et de Construction (OPAC)... Ils sont 40 000 employeurs répartis dans toute la France. Il existe 280 métiers territoriaux répartis dans différentes filières : administrative, technique, culturelle, sportive, sanitaire et sociale, animation, police municipale, sapeurs-pompiers. A la différence de la Fonction Publique d'Etat, la réussite au concours ne donne pas droit à un poste. Le lauréat, inscrit sur une liste d'aptitude doit trouver lui-même son affectation.

### **Fonction Publique Hospitalière**

La Fonction Publique Hospitalière recrute du personnel médical (médecins, dentistes, pharmaciens, etc....) administratif, éducatif et technique. Ces personnels (800 000 agents) sont recrutés par concours organisés le plus souvent par les établissements eux-mêmes : hôpitaux, maisons de retraite, centres de réadaptation, etc....